

4 à 6 points d'indice par mois seraient concédés aux agents de la catégorie C de la fonction publique au 1er janvier 2014... Champagne?

Pas d'aumône pour les «C» exigeons une véritable revalorisation !

Mme Lebranchu, ministre de la Fonction Publique a annoncé le 26 juillet « ce geste salarial » 4 à 6 points d'indice en faveur des personnels de la catégorie C, ceux qui touchent le moins et représentent près de 50 % des effectifs. Soit, des hausses comprises entre 200 et 300 € brut par an (le mécanisme d'attribution des points serait précisé en septembre).

Le gouvernement visait plutôt une refonte des grilles de la catégorie C, mais après plusieurs séances de palabres, ses propositions étant rejetées par les organisations syndicales en raison des pertes d'ancienneté et d'un reclassement nivelé par le bas, il a du «changer de pied».

Mme Lebranchu abandonne donc ses inacceptables propositions de reclassement et annonce qu'elle reviendra sur le sujet fin octobre dans le cadre de la « modernisation » des déroulements de carrière et de la rémunération de l'ensemble des fonctionnaires.

On nous prend toujours pour des C...

Cette revalorisation dérisoire est déjà « mangée » par la seule augmentation du coût de l'énergie (qui elle n'a pas attendu le 1er janvier 2014). 4 ans de blocage des salaires c'est un hold-up de 10 % sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires!

Le blocage des salaires et le gel de la valeur du point à 4,63 euros, mis en place par Sarkozy en 2011 puis 2012, s'est poursuivi en 2013. En juin le gouvernement annonçait que le point d'indice resterait gelé en 2014 (voire en 2015, s'il suit les vœux de la Cour des comptes). La dernière revalorisation (+ 0,5 %) remonte à juillet 2010...

Le Président Hollande et son gouvernement continuent avec zèle la politique d'austérité, de baisse du coût du travail et de réduction des dépenses publiques de son prédécesseur. Les personnels exerçant dans la Fonction Publique, titulaires ou précaires, sont parmi les premiers à en faire les frais, et particulièrement les plus bas salaires : les agents de catégorie C et une bonne partie des B.

Cette aumône octroyée reflète aussi une fébrilité du pouvoir, sa peur que la nouvelle dégradation des retraites annoncée pour la rentrée (allongement de la durée de cotisation et baisse des pensions sont dans les tuyaux) entraîne un large mouvement social en défense des retraites, mais aussi contre la politique d'austérité infligée à l'immense majorité de la population, pour les emplois et les salaires...

Il s'agit donc pour le gouvernement de tenter d'empêcher l'incendie qui couve (... et les élections municipales approchent). Gageons qu'il lui faudra débloquer un peu plus de 4 à 6 points d'indice pour y parvenir.

Alors aucune hésitation toutes et tous en grève dès le 10 septembre !

**Pas un trimestre de cotisation de plus!
Pas un euro de moins !**

Pas de salaires inférieurs à 1700 € et 300 € de plus par mois pour les salariées du public et du privé !

Dans l'unité imposons un autre partage des richesses et une vraie reconnaissance de nos carrières!



Union syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
Paris, le 2 août 2013